

M. COOTE: Je regrette d'avoir manqué aux règlements de cette Chambre. Il me semble que ce qu'il nous faut, et ce qu'il nous faut bientôt, c'est un gouvernement de coalition, ou de coopération si vous voulez, dans lequel tous les groupes seront représentés.

M. CAHILL: Est-ce la réponse à ma question? Cela en a bien l'air.

M. COOTE: La guerre de parti cessera peut-être assez longtemps alors pour permettre à cette Chambre de terminer les affaires. Maintenant, j'ai un mot à dire aux honorables députés qui préconisent un tarif bas, et j'espère qu'il y en a parmi eux qui sont encore mes amis, malgré mon vote récent. Je n'ai pas changé d'idée quant au tarif; quelque soit le nombre de votes que je puis donner contre des amendements sur des motions pour que la Chambre se forme en comité des crédits, je ne crois pas que mes vœux sur le tarif changent notablement. Je coopérerais encore avec le parti qui préconise un tarif bas et qui contient dans ses rangs un certain nombre d'hommes favorisant un tel tarif, sans un malheureux événement dans l'un des départements de l'ancien Gouvernement. Je regrette que nous ayons dans ce pays une forme de Gouvernement qui veut que, lorsque quelque chose de grave se produit dans un des départements, tout le Gouvernement en soit affecté. J'aimerais que quelques-uns des membres de l'ancien cabinet fussent encore en fonctions, mais il est inutile de retourner en arrière et de laver du linge sale. Mais je déplore surtout que dans ce pays les gouvernements tombent par suite des fautes d'un ou deux de leurs membres.

J'aimerais à dire beaucoup d'autres choses sur ce sujet, mais je ne voudrais pas retarder l'expédition des affaires de cette Chambre; si elles sont retardées, d'autres en auront la responsabilité. Comme je l'ai dit hier soir, au point de vue physique je suis presque épuisé; si cette guerre de parti continue, je pourrais être obligé de m'en aller chez moi et de laisser les partis se quereller entre eux.

L'hon. J. A. ROBB (Châteauguay-Huntingdon): Dès la prise du premier vote hier, après que le nouveau Gouvernement eut pris le pouvoir, il a été défait par une voix sur un appel de votre décision, monsieur l'Orateur. Lors d'un vote subséquent, il a obtenu une majorité de douze; plus tard il a eu une majorité de dix et ce soir cette majorité a été réduite à sept. L'honorable député qui m'a précédé, parlant, je suppose, au nom du groupe dans ce coin de la Chambre qui a sauvé le Gouvernement,—parce que vous ne devez pas oublier, monsieur l'Orateur,

que, si ce groupe n'avait pas voté du côté du Gouvernement ce soir, ce dernier aurait été défait,—a dit que la seule solution de la situation serait un gouvernement de coalition. Je prétends que cela ne peut être affiché demain comme un verdict en faveur du Gouvernement, car l'honorable député qui a parlé au nom de ce groupe a si peu de confiance dans le Gouvernement actuel qu'il suggère une coalition.

Comme l'honorable membre l'a dit, nous avons beaucoup travaillé pendant cette longue session, la session la plus longue, je crois, à laquelle j'aie assisté depuis dix-huit ans que je suis au Parlement. La presse indépendante et la presse tory ont dit au pays, depuis le commencement de la session, que le seul moyen pour le Canada de résoudre le problème aujourd'hui, c'est de faire des élections générales pour permettre au peuple de décider. Or, en tenant compte que le Gouvernement dont j'ai eu l'honneur de faire partie a eu une plus grande majorité que le Gouvernement actuel n'a jamais eue, en tenant compte aussi des difficultés que nous avons eues pour conduire les affaires, je prétends, vu que je suis au courant de la situation et des difficultés auxquelles le ministre intérimaire des Finances (sir Henry Drayton) aura à faire face, que le Gouvernement actuel ne peut satisfaire les amis qui ont payé pour la campagne d'annonces dont les honorables membres de la droite ont profité durant la dernière lutte électorale, qu'il ne peut non plus dans l'état de choses actuel donner satisfaction au groupe à ma gauche. Par conséquent, plus tôt les honorables messieurs qui conseillent maintenant Son Excellence lui diront qu'ils ne peuvent conduire les affaires du pays sans certaines négociations, mieux ce sera.

Je fais cette déclaration pour que les honorables membres voient à se fixer quant à sa véracité; si elle n'est pas fondée, ils peuvent la réfuter: on m'a appris tout récemment dans les couloirs qu'il existe une entente en vertu de laquelle il y aura deux autres sessions. Eh bien, je veux savoir quelle va être la politique du ministère pendant ces deux sessions, et je crois que le public du Canada a le droit de savoir quelle va être cette politique. Je crois que les messieurs qui ont payé la grosse réclame des honorables membres en face l'automne dernier ont droit de savoir cela aussi; et ce qui plus est, les électeurs qui ont délégué au Parlement les représentants qui ce soir ont sauvé ce gouvernement de la défaite ont droit de le savoir. Ce que peuvent penser les honorables membres à ma gauche ne m'intéresse pas; mais ce qui m'intéresse sûrement c'est